

République Française
Département FINISTERE
Commune du CLOÛTRE-PLEYBEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A la majorité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 juin à 20h15, le Conseil Municipal de Commune du CLOÛTRE-PLEYBEN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BALAY Sandrine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/05/2026.

Présents : Mmes BILIRIT Dominique, BALAY Sandrine, DIRAISON Maryse, LESAGE Françoise, PRIGENT Morgane, PARTHENAY Audrey, SALAUN Sylvie, LE MOAL Véronique, M. MONCHABLON Stéphane, DEMEURÉ Bruno, GUEGUEN Jérôme, BICREL Romain, LEAUSTIC-LOUARN Jules, TIMBERT Rudy.

A été nommé(e) secrétaire : DIRAISON Maryse

Absent excusé : TIMBERT Rudy

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 08/06/2026
Et
Publication ou notification du :

030/2026 – Désignation d'un correspondant incendie auprès du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque commune doit désigner un élu, adjoint ou non, comme correspondant incendie et secours. (Décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022)

- Interlocuteur principal du SDIS pour prévention et secours
- Participe aux documents, conventions et planification communale
- Sensibilise habitants et conseil aux risques majeurs
- Informe régulièrement le conseil municipal

Madame le Maire présente la candidature de Monsieur Jules LEAUSTIC-LOUARN

Madame le Maire propose de procéder à cette désignation à main levée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Désigne, Monsieur Jules LEAUSTIC-LOUARN en tant qu'élu correspondant incendie pour la commune de Le Cloître-Pleyben.

Adopté à la majorité des membres présents.

Résultat du vote :

Monsieur Jules LEAUSTIC-LOUARN : 14 voix pour

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le

La secrétaire,
DIRAISON Maryse

Le Maire
BALAY Sandrine